



L'Empreinte de l'Ours S'Baere Blättel

Bulletin Municipal de la Commune de Baerenthal

Mairie de BAERENTHAL 1, rue Printemps d'Alsace 57230 BAERENTHAL

☎ 03.87.06.62.30

mail : mairie@baerenthal.eu site internet : www.baerenthal.eu

Responsable de la publication : Christian Cropsal 1^{er} Adjoint en charge de la communication

Comité de rédaction : S. Weil, A. Kessler, A. Nirrengarten, J. Charpentier, M. Zugmeyer et P. Brunner

Mars 2026

Horaires d'ouverture :

MAIRIE

Mardi et vendredi de 14 h à 18 h

Mercredi de 8 h à 12 h
ou sur rendez-vous

Le Maire reçoit en Mairie sur RDV
les vendredis de 17 h à 19 h

BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE

☎ 03 87 06 26 48

biblio@baerenthal.eu

Mardi de 16 h 30 h à 18 h

AGENCE POSTALE COMMUNALE

☎ 03 87 96 50 41

Lundi, mardi, mercredi et vendredi
de 9 h à 11 h

Jeu de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h

FRANCE SERVICES à BITCHE

☎ 03 87 27 32 06

POMPIERS : 18

POLICE : 17

Centre de régulation médicale

Médigarde 0 820 33 20 20

**Appeler le 15
en cas d'urgence**

Pharmacies de garde :

Composer le 3237 pour connaître
la pharmacie de garde

Médecin :

Jean-Luc GORALSKY

☎ 03 72 29 95 73

Cabinet d'infirmières :

Cécile FERSTLER

☎ 03 87 96 17 23

Cabinet de kinésithérapie :

Jennifer SCHMITT

☎ 03 72 29 98 05

AMAPA :

L'antenne du Pays de Bitch est installée à
Sarreguemines :

☎ 03 87 95 71 72

CLIC :

Antenne de Bitch :

☎ 03 87 78 06 99

Cette fois, c'est le dernier ...

Chères Baerenthaloises, chers Baerenthalois, de cœur, d'adoption ou d'origine,

Vous avez entre vos mains (ou sur vos écrans) le dernier des 216 bulletins municipaux rédigés par mes équipes et moi-même en 18 ans de mandat. Je sais combien nombre d'entre vous attendaient avec impatience ce petit bout de papier qui fait le lien entre la municipalité et ses habitants, au sens large du terme.

Pas de bilan, pas de chiffres, pas de regrets... mais quelques remerciements : d'abord à celles et ceux, élus ou agents, qui m'ont accompagné durant ces 18 années. Avec un clin d'œil particulier à celles et ceux qui mettent également fin à leur mandat après s'être beaucoup investis au service de notre population.

À celles et ceux qui continueront, dans quelques jours maintenant, à assurer la gestion de notre belle commune, je souhaite le courage, la persévérance et l'objectivité nécessaires pour y parvenir. Aux autres, de continuer tout simplement à apprécier ce que nous avons de plus précieux autour de nous : nos associations, nos commerçants et artisans, nos loisirs, et surtout nos familles.

Pour ma part, ceux qui me connaissent sauront où me trouver, car certaines de mes passions restent intactes.

Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour la suite.

Serge Weil

Maire de Baerenthal (pour quelques jours encore).

Un départ pour deux arrivées

Dans quelques jours, Anne Kessler, adjoint administratif principal 1^{re} classe, quittera ses fonctions à la mairie de Baerenthal et à l'Agence Postale Communale pour convenance personnelle.

Trente-huit années de service public, c'est plus qu'une carrière : c'est une vie professionnelle entièrement consacrée à la commune et à ses habitants. Durant toutes ces années, le métier a profondément évolué, les missions se sont transformées, complexifiées, modernisées. Anne n'a jamais subi ces changements ; elle les a accompagnés, souvent anticipés, toujours assumés.

Elle a aussi, et surtout, été très souvent à la fois une oreille attentive, un conseil avisé, parfois une assistante sociale avant l'heure, parfois une véritable Maison France Services à elle seule, au service de chacun, avec discrétion, humanité et efficacité.

Au nom de l'ensemble des élus passés et présents, et au nom de tous les habitants de la commune, je souhaite la remercier très sincèrement pour son engagement, son professionnalisme, sa fidélité et, surtout, sa bienveillance.

Mais le service public continue ! Pour faire suite à ce départ, nous avons recruté Amandine Ott (à droite sur la photo) afin d'assurer la gestion de l'Agence Postale Communale. Elle en prendra seule la responsabilité à compter du 1^{er} avril 2026. Accompagnatrice du bus scolaire entre Mouterhouse et Baerenthal, sa disponibilité nous permettra de maintenir une ouverture quotidienne du lundi au vendredi, critère essentiel de l'appel à candidatures (voir page 3).

Les horaires d'ouverture, légèrement adaptés, sont précisés sur la même page de ce bulletin.

Pour la mairie, c'est Karine Paradis (à gauche sur la photo), déjà en charge du secrétariat du SIVU scolaire, qui assurera le remplacement d'Anne à raison de huit heures hebdomadaires. Sa connaissance du métier, acquise notamment au sein des mairies de Mouterhouse et de Philippsbourg, correspond pleinement aux attentes du poste et lui permettra d'être opérationnelle immédiatement.

C'est bien entendu Anne Nirrengarten qui continuera d'assurer la fonction de secrétaire de mairie et de superviser l'ensemble des missions liées à cet emploi.

Je remercie chacune d'entre elles pour leur implication dans la bonne gestion communale et leur souhaite une très belle continuation.

Serge Weil

Maire de Baerenthal



9 sapeurs-pompiers à Baerenthal : suite de la présentation

Après Aurélie Allenbach, Mathieu Seiller, Anaïs Langer, Antonin Bastian-Gilger et Aaron Mayer, voici la présentation des quatre derniers sapeurs-pompiers qui sont domiciliés à Baerenthal. Il s'agit de :

Lucile Le Gougne

Parcours : Sapeur-pompier 2ème classe. Modut fait.

Accompagnatrice en montagne (equilibreausommet). J'ai travaillé pour des bureaux de guides dans le Jura et les Alpes.

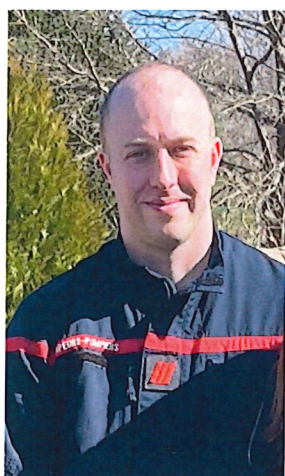
Je souhaite développer mon activité : randonnées à thèmes (yoga, découverte des châteaux-forts, découverte des plantes sauvages et médicinales). Je suis originaire de la région (Oberbronn-Brumath).

Stage : Formation incendie en cours.

Motivation : Aide à la communauté, soutien aux personnes dans le besoin, intégrer une équipe dynamique et participer à la vie du village.



Vincent Undreiner



Parcours : Engagement en tant que sapeur-pompier volontaire le 1^{er} janvier 2010 au centre d'intervention de Goetzenbruck-Lemberg.

Mutation le 1^{er} janvier 2016 au SDIS de la Haute-Marne jusqu'au 1^{er} mai 2018.

Réintégration au SDIS 57 à l'unité opérationnelle de Philippsbourg-Baerenthal le 1^{er} septembre 2020.

Stages : Formation initiale des sapeurs-pompiers volontaires (secours à personnes, incendie, etc.) ainsi que le COD1, qui permet de devenir conducteur d'engin pompe. Et je suis actuellement en formation pour devenir chef d'agrès une équipe.

Grades : Sapeur 2^{ème} classe de 2010 à 2012, Sapeur 1^{ère} classe de 2012 à 2014, Caporal de 2014 à aujourd'hui.

Motivation : Devenir sapeur-pompier volontaire représente pour moi un engagement fort. Comme tous les sapeurs-pompiers, je souhaite porter secours et venir en aide à la population. C'est d'autant plus important, dans nos petits villages ruraux, afin de garantir un secours de proximité.

La solidarité, l'esprit d'équipe et le dépassement de soi sont des valeurs fondamentales auxquelles je suis profondément attaché.

Ludivine Eliçabe

Parcours : Engagement en tant que pompier volontaire en septembre 2024.

Stage : Modut (formation initiale des premiers gestes de secours) acquis en juin 2025.

Equipier SAP et Equipier incendie en projet sur l'année 2026.

Grade : 2ème classe de septembre 2024 à aujourd'hui.

Motivation : « je suis motivée à aider mon prochain. Etre pompier pour moi est plus qu'un métier, c'est une passion. Une motivation, une passion qui vient tout droit de mon grand-père lui-même pompier volontaire sur Bitche. Toute sa vie ! J'ai été bercée et j'ai grandi dans ce milieu. Pour moi c'était comme une évidence de devenir pompier. C'est une vocation qui me tient à cœur et que je suis fière de vouloir poursuivre ».



... et le dernier est **François Degrelle**, sapeur 2ème classe.

Facturation des ordures ménagères : petites précisions

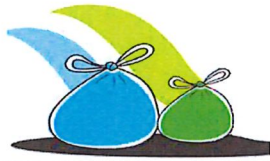
Les habitants de toutes les rues qui sont desservies par des bacs 750 litres (point de regroupement) seront facturés 250 € par an (part fixe incluant 13 levées).

Il ne sera pas tenu compte de la situation (résidence principale ou secondaire), ni du nombre de personnes occupant la maison.

Vie pratique

Distribution de sacs multiflux
Mardi 31 mars de 15 h à 19 h,
à l'atelier municipal.

Pensez à vous munir de
votre Sydem Pass
et d'un cabas.



Elections municipales

Le bureau de vote sera ouvert le dimanche
15 mars, de 8 h à 18 h, en salle Goldenberg.

Il faudra vous munir de
votre carte d'électeur
ainsi que de votre carte
nationale d'identité.



Depuis la loi du 21 mai 2025, le mode de scrutin des conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants est identique à celui des communes de 1 000 habitants ou plus.

Le mode de scrutin aux élections municipales est un **scrutin de liste proportionnel** (avec une prime de 50% pour la liste arrivée en tête) à **deux tours**. **Les listes doivent respecter la parité**, c'est-à-dire être composées d'autant de femmes que d'hommes, avec une alternance obligatoire une femme, un homme ou inversement. **Les électeurs ne peuvent pas rayer des noms ou changer leur ordre sur les bulletins.**

Au **premier tour**, la liste qui obtient la **majorité absolue des suffrages exprimés** reçoit un nombre de sièges égal à la moitié des sièges à pourvoir (**prime majoritaire**). Les autres sièges sont répartis à la **représentation proportionnelle à la plus forte moyenne** entre toutes les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés, en fonction du nombre de suffrage obtenus.

Si aucune liste n'obtient la majorité absolue, un **second tour** est organisé. Lors du second tour, seules les listes ayant obtenu au premier tour au moins 10% des suffrages exprimés sont autorisées à se maintenir. Elles peuvent connaître des modifications, notamment par fusion avec d'autres listes pouvant se maintenir ou fusionner. Les listes ayant obtenu au moins 5% des suffrages exprimés peuvent fusionner avec une liste ayant obtenu plus de 10%. La répartition des sièges se fait alors comme lors du premier tour.



Nouveaux horaires de l'Agence Postale Communale

Lundi, mardi, mercredi et vendredi :
de 9 h à 11 h

Jeudi :
de 9 h à 11 h et de 14 h à 16 h

Tél. 03 87 96 50 41



Samedi 28 mars

Nettoyage de printemps

Rendez-vous à 8 h place de la mairie.

Prévoir équipement : bottes, gants, gilet jaune ...

Le repas de midi sera offert par la commune de Mouterhouse qui accueillera tous les participants, à midi, à la salle « les Forges ».

Les personnes qui souhaitent participer à cette opération et au repas, peuvent s'inscrire en mairie :
mairie@baerenthal.eu

LE SIVU SCOLAIRE DE LA VALLÉE DE LA ZINSEL DU NORD, C'EST QUOI ?

Le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique scolaire est la structure administrative qui regroupe les Communes de Baerenthal et de Mouterhouse pour gérer le seul service précis lié à l'école dans laquelle sont regroupés les élèves de classes maternelles et primaires de nos 2 communes.

Ce syndicat finance, sur les deniers des 2 communes, les services tels que l'accompagnement du bus scolaire, le personnel (hors personnel enseignant et AESH), les frais de fonctionnement et entretien des bâtiments, les remboursements d'emprunts et les investissements liés au besoin de la structure. Les frais de cantine et de périscolaire (41.431,48 € en 2025) sont également inclus dans ces frais de fonctionnement.

La répartition des dépenses est calculée d'après 3 critères entre les 2 communes :

Le potentiel fiscal (25%)

La population (50%)

Le nombre d'élève (25%)

Ainsi en 2025, la Commune de Baerenthal a contribué à un budget total de 161.063 € à hauteur de 114.527 € tandis que la commune de Mouterhouse apportait 46.536 € à son fonctionnement pour 56 élèves au total.

La gouvernance est assurée par un Comité Syndical composé de 6 élu(e)s titulaires (3 de chaque communes) avec 6 membres suppléants (sur la même répartition). 1 Président et un Vice-Président sont désignés par le comité syndical en début de mandat. Le budget est voté à l'identique que pour une commune.

Le mandat est de 6 ans et se superpose naturellement à celui des Conseils Municipaux.



Nos joies et nos peines

Félicitations à :

Mme **Dorothée Stoll** née Delannoy qui fêtera ses 82 ans le 9 mars
Mme **Clarisse Muller** née Leiner qui fêtera ses 89 ans le 15 mars
Mme **Marie-Louise Ridacker** née Metz qui fêtera ses 90 ans le 16 mars
Mme **Eva Garbsch** qui fêtera ses 81 ans le 31 mars

Michèle et Joël Etter remercient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine lors du décès de leur fille Sabrina

Félicitations à :

Céline Ott et Samuel Brucker qui se sont mariés le 7 février



Félicitations à :

Christine Baermann et Eric Bantze qui se sont mariés le 14 février



Bloc notes

Dimanche 1er mars : Assemblée générale de l'AAPPMA, à 9 h 30, en salle Goldenberg.

Dimanche 8 mars : SRB : Baerenthal reçoit Gros-Réderching à 15 h.

Samedi 14 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 15 mars : SRB : Baerenthal joue à Wittring à 15 h.

Samedi 21 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Mercredi 25 mars : Conférence du Cercle d'Histoire de Baerenthal, à 19 h 30, au foyer René Schmitt.

Samedi 28 mars : Opération « nettoyage de printemps ».

Samedi 28 mars : Ouverture de l'aire de dépôt des déchets verts, de 10 h à 12 h.

Dimanche 29 mars : SRB : Baerenthal reçoit Schorbach à 15 h.

Mardi 31 mars : Distribution de sacs multiflux, de 15 h à 19 h, à l'atelier municipal.

En raison de l'actualité, le compte-rendu résumé de la réunion du Conseil Municipal qui s'est tenue le 10 février 2026, est disponible sur le site baerenthal.eu

Il peut également être envoyé par mail sur simple demande.

APPEL A BENEVOLES - SAUVETAGE DES AMPHIBIENS

Les amphibiens sont des espèces fragiles et protégées. Dans leur cycle de vie, ils vont migrer de la forêt jusqu'aux zones humides pour se reproduire. Lors de ce déplacement de nombreux individus sont écrasés pendant la traversée de nos routes.

Suite à des signalements d'écrasements d'amphibiens par des usagers de la route, le département de Moselle, en partenariat avec le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord, l'association Les Piverts et l'association Les Chabots, va mettre en place un dispositif de protection des amphibiens sur la RD36 le long de l'étang de Baerenthal.

Ce dispositif est en cours de mise en place et restera en place jusqu'à mi-mai environ. Il se compose d'un filet et de seaux dans lesquels les amphibiens tomberont.

Une fois en place, il est nécessaire de procéder à un relevé quotidien des seaux. Nous recherchons des bénévoles pour participer à ces relevés.

La manipulation des amphibiens est strictement encadrée : il est interdit de les capturer et de les manipuler. L'association Les Piverts possède une dérogation qui autorise ses salariés et ses bénévoles à manipuler les amphibiens dans le cadre de sauvetages routiers. Il est donc important que chaque bénévole adhère à l'association (adhésion à tarif libre).

Les personnes intéressées peuvent s'inscrire sur le planning via le lien suivant :

<https://docs.google.com/spreadsheets/d/1q6he0kgEGZdhPR0OAX3F6BoFYCFztKp-XAK3Xt3VN6c/edit?gid=0#gid=0>

et adhérer à l'association via le lien suivant :

<https://www.helloasso.com/associations/association-les-piverts/adhesions/adhesion-aux-piverts-2026>

Pour de plus amples informations, vous pouvez contacter l'association Les Piverts par mail à : christophe.reynaud@lespiverts.org ou l'association Les Chabots par mail à info@leschabots.org

